

NOTICE EXPLICATIVE

Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean

Objet de la demande: Rénovation d'un bâtiment scolaire existant pour l'implantation d'une école spécialisée

Adresse du projet: Chaussée de Ninove, 132 à 1070 Molenbeek-Saint-Jean

Maître de l'Ouvrage: PO du comité scolaire de l'enseignement spécialisé libre subventionné mixte « l'Étincelle »
ASBL

OPTIONS D'AMÉNAGEMENTS ET PARTI ARCHITECTURAL

La demande de permis d'urbanisme porte sur la rénovation d'un bâtiment en vue d'y implanter une école spécialisée (élèves de type 1, 2 et type 8).

Actuellement, le bâtiment occupé par l'autre établissement scolaire se trouve dans un état vétuste et non conforme pour accueillir la nouvelle école. Le but du projet est de réhabiliter celui-ci ainsi que de le mettre aux normes actuelles (pompiers,...) et d'y implanter tous les espaces nécessaires au bon fonctionnement d'une telle école.

Le deuxième objectif est de rendre ce bâtiment beaucoup moins énergivore (rénovation des châssis, isolation du plafond du 3^{ème} étage, remplacement des chaudières,...).

La démolition des petits volumes dans la cour intérieure permettra de proposer aux élèves une cour de récréation confortable et assez spacieuse. Un grand préau sera créé sous le bâtiment existant afin de maximiser cette espace de cour.

Les futures menuiseries extérieures se veulent sobres (gris clair) et l'aspect général du bâtiment ne changera que très peu, si ce n'est qu'il paraîtra plus neuf et moderne.

Fait à Wavre le 15/11/2016

AR&A architecte sc srl,
Représentée par **M. David Ortiz**